

La proposition de création d'une nouvelle section CNU « Economie et Société » s'appuie sur un triple constat désormais largement partagé par la communauté académique regroupée au sein de l'association française d'économie politique (AFEP), et au-delà :

- celui de la **disparition imminente d'une tradition d'analyse économique originale et riche**, revendiquant un ancrage dans les sciences sociales, défendant un modèle épistémologique commun aux sciences sociales, et tirant ses concepts non seulement de l'économie politique dans toute la diversité intellectuelle que lui a léguée son histoire séculaire, mais aussi de la philosophie, de l'histoire, de l'anthropologie et de la sociologie économiques, de la psychologie sociale, du droit, ou des sciences politiques. Cette tradition a longtemps été l'une des *marques de fabrique de l'économie en France* et une *source majeure de rayonnement international*. Elle reste pertinente et fructueuse : elle compte ainsi dans ses rangs l'essentiel des économistes qui avait averti des dangers de la montée d'une finance dérégulée. On mesure ici combien sa marginalisation a un coût. Loin d'être minoritaire, elle est pourtant menacée à très court terme : les postes de professeur ou de directeur de recherche lui sont fermés en raison 1) de critères d'évaluation partiels et partiels qui privilégient les revues *mainstream* au détriment des autres supports ; 2) du passage obligé pour accéder au statut de professeur d'une agrégation dévoyée en cooptation, faisant varier les critères en fonction des candidats ; 3) de l'exit hors de la discipline économique de collègues talentueux dont le travail n'est plus valorisé en section 05 ; 4) du choix contraint de nouvelles générations formées à l'économie et à d'autres sciences sociales (notamment dans les ENS) de réaliser leur doctorat dans d'autres disciplines car la conception étroite qui domine en 05 ne répond pas à leur vocation de chercheur. De plus, en dépit de sa vocation à préserver les approches « orphelines » ou de « niche », la section 37 du CNRS concentre depuis plus d'une dizaine d'années ses recrutements, promotions et financements sur les segments *mainstream* de l'économie, pourtant surreprésentés. L'essentiel de la recherche en économie prenant place à l'université, il est urgent et vital de créer une nouvelle section qui préserve et nourrisse la « *biodiversité* » de la recherche sur les thématiques économiques. Notons qu'il existe des précédents de science sociale relevant de plusieurs sections (ainsi le droit se répartit en trois sections distinctes).
- celui de l'**émergence de nouveaux champs de recherche interdisciplinaires** autour de l'économie politique internationale, la socio-économie, la géographie économique, le développement durable, les études européennes et par aires culturelles. Leur déploiement se heurte aujourd'hui en France à un déficit patent d'espaces interdisciplinaires institutionnalisés et pérennes, voire à un impérialisme des courants économiques dominants. Nouvelle section à *vocation interdisciplinaire*, construite autour de l'objet d'étude économique, la section « Economie et Société » s'inscrira pleinement dans l'inflexion actuelle de la formation et de la recherche vers le dialogue entre disciplines autour d'objets communs et émergents, en France comme à l'international.

- celui de **besoins pédagogiques et économiques insatisfaits**. La *réurrence de mouvements étudiants* (post-autisme et PEPS¹ notamment) réclamant un enseignement économique pluraliste, plus ancré dans la « réalité » et plus ouvert aux grandes questions socio-économiques, la *désaffection grandissante des étudiants* pour des parcours d'économie *mainstream* révèle l'incapacité croissante de la discipline économique à répondre aux attentes des étudiants mais aussi des *mondes du travail*. Dans un souci de *pédagogie* et de *pertinence*, la nouvelle section aura vocation à soutenir intellectuellement les nombreux cursus universitaires nécessitant des économistes polyvalents, bien formés aux techniques quantitatives et qualitatives, à même de mobiliser des modèles d'expertise ouverts aux autres sciences sociales.

Une telle section rassemblerait donc les collègues d'économie et d'autres disciplines soucieux d'une connaissance et d'une compréhension de l'objet économique à partir d'un nécessaire pluralisme des théories et des méthodes. La brève description qui suit précise trois éléments fondateurs de cette démarche : l'épistémologie générale, la dimension formative, et le mode de fonctionnement.

1- Epistémologie générale : une entrée par l'objet

Rassembler les enseignants-chercheurs autour de l'objet « économique » défini de manière substantive comme l'ensemble des activités de production, de distribution et de consommation de richesses dans des sociétés données suppose de ne pas se ranger sous la définition plus étroite d'une science économique entendue comme « science de la rationalité formelle ». Cette définition de l'économie exclut toute une série d'analyses de l'économie (les approches historiques, institutionnalistes et plus généralement, d'économie politique). Cette entrée par les comportements individuels et à partir d'un type de rationalité particulière (maximisation de l'utilité), écarte de grandes questions économiques et met hors-champ leur dimension collective et multidimensionnelle : l'étude du capitalisme et de la diversité de ses formes dans le temps et l'espace, l'analyse des phénomènes monétaires et de la nature monétaire de l'organisation de notre système de production, la protection sociale et les inégalités structurelles, l'existence de phénomènes d'émergence spontanés ou relevant de causalités extérieures au choix rationnel, etc.

Les traditions les plus variées, produisant des résultats nourrissant le débat contradictoire, peuvent y coexister sur la base d'une démarche scientifique rigoureuse, commune aux sciences sociales, de maîtrise du raisonnement logique, de procédures de validation empirique des hypothèses et des conclusions, d'inscription dans des cadres théoriques robustes et pertinents et d'ouverture aux autres approches. Les approches néoclassiques, classiques, autrichiennes, marxistes, keynésiennes, institutionnalistes, conventionnalistes, régulationnistes, socio-économiques, d'économie écologique, d'économie politique (liste non exhaustive...) peuvent y cohabiter. Les méthodes d'analyse relevant de l'usage intensif de l'économétrie et des statistiques, du raisonnement logico-philosophique, d'approches empiriques qualitatives

¹ Respectivement « Mouvement contre l'autisme en économie » et « Pour un Enseignement Pluraliste dans le Supérieur en économie ». Ces deux mouvements successifs sont partis des écoles normales supérieures pour gagner les universités. Le premier a donné lieu au rapport Fitoussi, malheureusement suivi de peu d'effets.

(entretiens semi-directifs, ethnographie, topographie, investigations historiques et études de cas, etc.) sont toutes considérées comme également dignes d'intérêt sans que soit imposée *une* bonne manière de faire, un paradigme dominant, une méthode d'analyse. Bien au contraire, c'est la diversité et la combinaison des approches qui sont considérées comme fertiles (*cf.* les travaux pionniers de la prix Nobel d'économie E. Ostrom à ce sujet).

2- Le souci de la formation d'économistes polyvalents, en prise avec la société

Le but de cette nouvelle section est de répondre au fort besoin de formation en économie, comme discipline principale ou secondaire, alors que les cursus d'économie *mainstream* ne rencontrent pas un grand succès auprès des employeurs ou des étudiants. Les formations qui attirent les étudiants et qui répondent à ce que demandent les employeurs privés et publics sont les formations capables de fournir des connaissances sur le fonctionnement des systèmes et des organisations économiques, sur des questions de gestion des ressources humaines, de filière industrielle, de pilotage des services ou d'administration, de formation dans le champ des sciences sociales, d'expertise dans des cabinets ayant besoin de spécialistes de l'analyse multicritère, etc. Le temps de la culture mono-disciplinaire, mono-paradigmatique, mono-méthode, menant *in fine* au repli sur soi, s'achève.

La nouvelle section se propose de former des cadres universitaires dans les filières alliant économie et sciences sociales, avec une entrée par l'économie : économie politique, économie-gestion, administration économie et sociale, socio-économie, filières d'économie en sciences politiques, formation d'économie pour les ingénieurs et techniciens, pour les écoles de commerce, formation des maîtres... Dans ces filières se fait d'ores et déjà ressentir le manque d'économistes, enseignants et chercheurs, capables de s'adresser à des non spécialistes de la modélisation microéconomique, que ces publics soient composés d'étudiants ou de collègues d'autres disciplines (une nécessité grandissante avec le développement probable de propédeutiques en début de cursus universitaire et de projets de recherche transdisciplinaires). Cette nouvelle section entend aussi apporter une *forte rénovation de la réflexion sur l'économie dans le débat d'experts et plus largement dans le débat public*. Le consensus international sur la faillite des économistes révèle la nécessité d'une évolution de leur formation, de leur ouverture aux autres sciences sociales pour saisir l'imbrication des effets économiques et sociaux des politiques économiques, trop souvent argumentée à partir d'un modèle isolant l'économie du reste de la société. C'est du point de vue de la formation et de la contribution à l'intelligence collective du monde cette volonté de *sortir l'économie de l'économisme* qui motive les promoteurs de cette nouvelle section.

3- Un mode de fonctionnement collaboratif relevant du régime commun

La nouvelle section « Economie et Société » ne sera pas dérogoire. Elle relèvera des règles en vigueur dans la majorité des autres sections, à l'exception des sections dérogoires (celles du groupe 1 – Sections 1 à 6). La promotion au rang de professeur ne reposera donc pas sur la procédure de l'agrégation du supérieur, coûteuse et contraire à l'autonomie des universités comme à la cohérence des équipes (« parachutage » de collègues éloignés géographiquement et

thématiquement, appelés à repartir rapidement). Elle reposera sur un choix décentralisé du profil souhaité, et sur une validation nationale par la section CNU du dossier scientifique, pédagogique et administratif des candidats. Du fait de besoins pédagogiques forts et du nombre important de collègues en poste qui souhaitent demander leur rattachement à cette nouvelle section, celle-ci devrait rapidement monter en charge (création de postes et conversion de postes existants après validation en CA de chaque université).

Cette section entend mettre en œuvre une *conception rénovée de l'évaluation* telle que décrite dans le document collectif produit par l'AFEP et soumis à discussion publique. Cette évaluation reposera sur une *grande variété de productions scientifiques*, elle réhabilite les ouvrages comme c'est le cas à l'étranger et dans les autres sciences sociales et prône une *internationalisation* ayant pour vecteur une grande diversité de langues scientifiques (espagnol, allemand, français, etc. et pas seulement anglais). L'évaluation prendra également en compte l'*investissement local* (tâches dites administratives), l'*engagement pédagogique* (par exemple par la production de manuels, de formes pédagogiques innovantes, de formations nouvelles rencontrant un besoin socio-économique), l'*engagement dans la cité* (production de rapports auprès des différents décideurs, contribution au fonctionnement de l'économie et de la société, participation au débat public etc.), de manière à défendre l'idée qu'un économiste est d'abord au service de ces concitoyens, pour donner des éléments de discussion, d'éclairage, faire progresser la compréhension... et non pour entretenir l'illusion d'une science économique confinée à quelques spécialistes au langage égotique mais d'apparence savante, comme l'ont déjà souligné, par exemple, P. Krugman et J. Stiglitz.

Cette évaluation multicritère permettra de nourrir effectivement le projet scientifique et pédagogique de cette nouvelle section, fruit d'un besoin grandissant d'économistes au service des praticiens et de la cité.